

## **Conditions générales de participation à la « Promotion iPad » (la « Promotion ») pour l'achat d'un produit « CSP-170 Clavinova »**

### **§ 1**

#### **Applicabilité supplémentaire des présentes Conditions générales**

Les présentes Conditions générales s'appliquent en plus des Conditions générales de vente des produits de l'agent

France : <https://bit.ly/conditions-FR>

Belgique : <https://yamaha.io/3Fc3l8g>

Luxembourg : <https://bit.ly/conditions-lux>

Suisse : <http://bit.ly/conditions-CH-fr>

de Yamaha Music Europe GmbH (ci-après « Yamaha ») aux contrats de vente du produit « CSP-170 Clavinova » conclus par un agent commercial au nom et pour le compte de Yamaha avec un entrepreneur ou un consommateur (ci-après désigné le « Client »).

### **§ 2**

#### **Objet de la Promotion**

Lors de l'achat et de l'enregistrement d'un « CSP-170 Clavinova » (ci-après le « Produit principal »), le Client recevra gratuitement un iPad 9e génération d'Apple (ci-après le « Produit bonus ») aux conditions suivantes.

### **§ 3**

#### **Période de la Promotion**

Pour participer à la Promotion, le Client doit acheter le Produit principal au cours de la période allant du 1er novembre au 15 décembre 2022. En cas d'achat en ligne, la date d'envoi de la commande juridiquement contraignante est déterminante. La Promotion n'est valable que dans la limite des stocks disponibles. Yamaha se réserve le droit de mettre fin à la période de Promotion à tout moment et sans préavis si le stock est épuisé.

### **§ 4**

#### **Obligation d'enregistrement**

Pour recevoir le Produit bonus, le Client doit enregistrer le Produit principal en créant un compte ID Yamaha Music sur le site Web de Yamaha <https://fr.yamaha.com/fr/support/promotions/csp-ipad.html?modal=registration>. Le Produit principal doit être enregistré dans la section Enregistrement du produit du compte ID Yamaha Music. Le Client doit indiquer dans la section Mes données l'adresse à utiliser pour l'expédition du Produit bonus. Si le Client possède déjà un compte ID Yamaha Music, il doit s'assurer que le Produit principal est enregistré et que l'adresse d'expédition est prise en compte. L'enregistrement, y compris l'indication de l'adresse, doit être effectué dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Client ou un tiers autre que le transporteur désigné par le Client a pris possession du Produit principal.

### **§ 5**

#### **Expédition du Produit bonus**

Le Produit bonus sera expédié au Client lorsque quatorze (14) jours se seront écoulés à compter de la date à laquelle le Client ou un tiers autre que le transporteur désigné par le Client aura pris possession du Produit principal. Si le Client exerce son droit de révoquer le contrat de vente du Produit principal, il ne recevra aucun Produit bonus.

## **§ 6**

### **Exclusion de garantie**

Yamaha accordera le Produit bonus gratuitement selon les conditions stipulées dans les présentes Conditions générales. L'octroi du Produit bonus n'affecte pas le prix final du Produit principal. Le Produit bonus ne fait pas partie du contrat de vente du Produit principal. En cas de défaut de matériel ou de titre du Produit bonus, les réclamations au titre de la garantie du Client contre Yamaha seront exclues. Toute réclamation du Client résultant d'une dissimulation frauduleuse, de la connaissance ou de l'ignorance grave par négligence d'un défaut matériel du Produit bonus ne sera pas affectée.

## **§ 7**

### **Séparabilité**

Si l'une des dispositions des présentes Conditions générales est ou devient invalide en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.